

Budget rectificatif 3/2018: prolongation de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie

2018/2072(BUD) - 04/07/2018 - Acte final

OBJECTIF: adoption définitive du budget rectificatif n° 3 de l'Union européenne pour l'exercice 2018 : prolongation de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie

ACTE LÉGISLATIF: Adoption définitive (UE, Euratom) 2018/1141 du budget rectificatif n°3 de l'Union européenne pour l'exercice 2018

CONTENU: le Parlement a constaté que le **budget rectificatif n° 3** de l'Union européenne pour l'exercice 2018 était définitivement adopté.

Le budget rectificatif prévoit le financement, en 2018, de la **prolongation de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie pour un montant de 500 millions d'EUR** en crédits d'engagement par l'intermédiaire de l'instrument d'aide de préadhésion. Les crédits correspondants sont affectés à la ligne budgétaire 22.02.03.02 (Turquie - Soutenir le développement économique, social et territorial et l'alignement progressif connexe sur l'acquis de l'Union).